



CONSEIL DE LA
TRANSFORMATION
ALIMENTAIRE
DU QUÉBEC

PAR COURRIEL

Le 16 mars 2020

Monsieur François Legault
Premier Ministre du Québec
Québec, QC

Objet : Décret pour l'industrie alimentaire

Monsieur le Premier Ministre,

Le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) tient tout d'abord à vous féliciter pour votre leadership dans le contexte actuel de pandémie de la COVID-19. Les mesures que vous avez prises ainsi que les points de presse quotidiens sont essentiels afin de rassurer la population et exprimer des directives claires qui permettront d'endiguer la maladie.

Nous croyons que la planification de l'approvisionnement en nourriture et le maintien de la chaîne de valeur représentent un service essentiel à la population auquel nous devons porter l'attention nécessaire dès maintenant. Les entreprises de transformation alimentaire du Québec doivent s'inscrire dans une dynamique de prévention et d'organisation structurée de ravitaillement pour la population dans le même esprit que le gouvernement le fait dans ses interventions auprès du système de la santé.

L'adoption par votre gouvernement d'un décret, déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour limiter la propagation de la COVID-19, était nécessaire. Cette mesure exceptionnelle vous permet, en tant que gouvernement, de maintenir les services essentiels liés à la santé et aux services sociaux.

C'est dans ce contexte que le CTAQ vous demande d'élargir la liste des services essentiels aux entreprises de transformation alimentaire du Québec et de rectifier le tir quant aux rassemblements de 250 personnes pour éviter leur fermeture.

Il faut savoir que les usines de transformation alimentaire sont déjà soumises à des exigences très strictes en matière de salubrité des aliments et de contrôles des maladies. Des mesures de nettoyage et désinfection des surfaces, de lavage et désinfection des mains, des bains de désinfection pour les bottes de travail à l'entrée des salles de transformation, de port des gants, de masques et d'habits de travail, de déclaration en cas de maladies, etc., font partie des mesures fondamentales pour l'industrie alimentaire.

À ceci s'ajoutent les nouvelles mesures associées au COVID-19 qui ont été largement diffusées aux transformateurs et employés des usines qui viennent renforcer les mesures déjà en place.

En cette période déjà angoissante pour la population, il est essentiel de continuer à approvisionner les épiceries le plus normalement possible. Les débordements des derniers jours ont démontré l'importance de rassurer. C'est pourquoi nous vous demandons de donner une directive claire et exempter les fabricants/transformateurs de produits alimentaires / produits de consommation ainsi que leurs fournisseurs.

L'industrie alimentaire est aussi inquiète concernant la chaîne d'approvisionnement. Il est primordial d'assurer le maintien du flux de transport de marchandises entre les provinces canadiennes et les États-Unis et de prendre les mesures nécessaires pour que cela soit maintenu le temps que durera cette pandémie.

Tous les efforts sont faits – et doivent être maintenus – pour assurer l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement afin de minimiser les perturbations et d'assurer un approvisionnement stable d'aliments et de biens essentiels aux Québécois et Québécoises.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions additionnelles. Vous pouvez compter sur notre appui. Nous vous offrons notre collaboration des plus étroites dans le maintien de ce plan pour l'approvisionnement de la population québécoise. Dans l'attente d'une réponse positive, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sylvie Cloutier'.

Sylvie Cloutier
Présidente-directrice générale

c. c. :

M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation

Mme Danielle McCann, ministre de la Santé

M. Éric Girard, ministre des Finances

M. Christian Dubé, Président du Conseil du trésor

M. Jean Boulet, ministre du Travail

M. François Bonnardel, ministre des Transports

Dr Horacio Arruda, Sous-ministre adjoint, ministère de la Santé et des Services sociaux

Le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) est une consolidation des forces de l'industrie qui représente 13 associations et près de 600 entreprises membres. Sa mission est d'assurer la représentation, la promotion et la défense des intérêts de ses membres auprès des parties prenantes et de les appuyer dans l'atteinte de leur plein potentiel pour assurer la pérennité de l'industrie alimentaire au Québec.